

## PROJET PÉDAGOGIQUE DU SITE DE BOZEL

---



# Sommaire

<b>— LE TERRITOIRE</b>	<b>4</b>
Un territoire de montagne à vocation touristique	4
Le secteur enfance-jeunesse en chiffres	4
Atouts: un territoire riche	5
Contraintes: un territoire saisonnier	5
<b>— L'ORGANISATEUR</b>	<b>5</b>
Compétences et structuration de Val Vanoise	5
Rôle de l'organisateur	6
Les services de la Direction de l'enfance	6
<b>— LE SITE DE BOZEL</b>	<b>8</b>
L'accueil avant et après l'école	8
La pause méridienne	9
L'accueil le mercredi et pendant les vacances	9
Les séjours	9
<b>— L'ÉQUIPE ET LES PARTENAIRES</b>	<b>10</b>
Le directeur et son adjoint	10
Les animateurs	10
Organigramme	11
Les diplômés et les formations	11
Les partenaires	12
<b>— LES LOCAUX</b>	<b>12</b>
Des locaux mutualisés	12
Des locaux déclarés	13
<b>— LE DÉROULEMENT</b>	<b>13</b>
Fonctionnement annuel	13
Inscriptions	13
Communication familles	14
Réunions d'équipe	14



Fonctionnement quotidien	14
Accueils périscolaires	14
Pauses méridiennes	15
Accueils extrascolaires mercredis et vacances	16
Répartition par groupe d'âges	16
Les 9-11 ans "les BCA" des trois ALSH regroupés pendant les vacances	17
Projets	18
Sorties exceptionnelles	18
Intercentres 3-11 ans	18
Passerelles crèches / accueils de loisirs	18
Passerelles 9-11 ans / accueil Ados	19
Carnaval	19
Fête des familles	19
Fête de fin d'année	19
<b>— LES INTENTIONS ÉDUCATIVES</b>	<b>20</b>
Conformité au projet éducatif	20
Les besoins éducatifs du public accueilli	20
Les enfants de 3 à 5 ans	20
Les enfants de 6 à 11 ans	20
L'accueil des enfants aux besoins spécifiques	21
Les valeurs	22
Les objectifs pédagogiques spécifiques à la structure	22
La mise en oeuvre des objectifs du projet éducatif	23
<b>— ANNEXES</b>	<b>28</b>
Annexe 1 : Trombinoscope de l'équipe	38
Annexe 2 : Les fonctions de l'animateur	29
Annexe 3 : Le goûter type	30
Annexe 4 : Grille tarifaire (fonction du quotient familial)	31



## — LE TERRITOIRE

### Un territoire de montagne à vocation touristique

Val Vanoise est située dans la vallée de la Tarentaise. Sa superficie de 400 km<sup>2</sup> comprend 97 % d'espaces naturels dont une partie du parc national de la Vanoise. Ses 9 503 habitants sont répartis sur 9 communes. Les distances sont accentuées par les routes de montagne, particulièrement en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Ces caractéristiques de montagne en ont fait un territoire idéal pour le développement des sports d'hiver. En saison d'hiver, ces communes augmentent leur population de façon exponentielle, la commune de Courchevel passe notamment de 2 000 habitants à l'année à 30 000 habitants en saison d'hiver.

Cet accroissement démographique impacte le fonctionnement des services et notamment de la Communauté de communes qui doit procéder à de vastes recrutements saisonniers pour assurer la collecte des déchets, l'ouverture des crèches saisonnières et l'accueil des enfants saisonniers dans les structures classiques (accueils périscolaires, extrascolaires, crèches ouvertes à l'année, transports scolaires). Cet effet saisonnier se constate également l'été mais dans une moindre mesure.

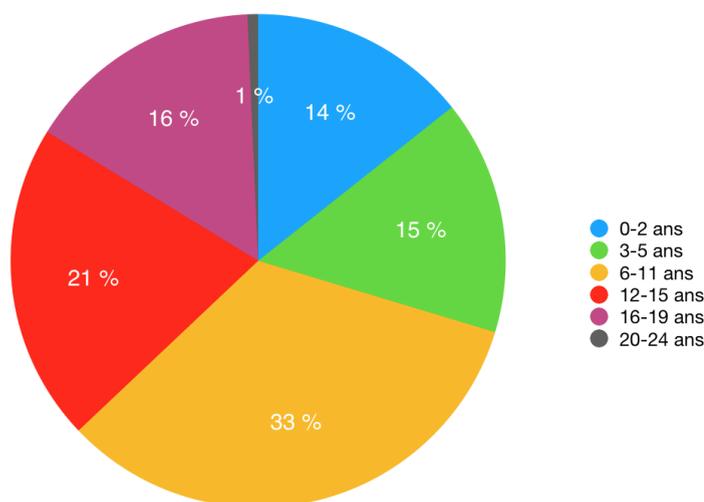
La population touristique fréquentant ces stations de sport d'hiver est aisée voire très aisée. Beaucoup d'anglais se sont ainsi installés sur le territoire afin de faire commerce dans le tourisme. Conséquence de ces phénomènes, les prix des logements ont flambé et il est peu aisé pour les nouveaux arrivants ou jeunes ménages d'accéder à la propriété et au parc locatif.

### Le secteur enfance-jeunesse en chiffres

Le secteur enfance-jeunesse en chiffres

Tranche d'âge	Nombre
0-2 ans	228
3-5 ans	245
6-11 ans	530
12-15 ans	332
16-19 ans	248
20-24 ans	11

Total 0-6 ans	473
Total 6- 25 ans	1121



### Photographie chiffrée du territoire

14 établissements scolaires : 1 collège, 13 écoles

6 crèches (dont 2 saisonnières)

1 Maison de l'enfance intégrant un RAM et un LAEP

3 accueils de loisirs

1 accueil ados



## Atouts: un territoire riche

### De grands espaces naturels et de nombreuses infrastructures

L'accueil de loisirs est situé à proximité d'espaces naturels de montagne. Le territoire est riche en équipements sportifs (base de loisirs, stade, terrain de foot et tennis) et en infrastructures culturelles (bibliothèque, médiathèques, cinémas).

### Des moyens financiers

Les communes du territoire (principalement Courchevel et les Allues) ont des moyens financiers importants. La part budgétaire de la Communauté de communes allouée aux accueils de loisirs est très confortable et permet notamment l'intervention de prestataires, l'organisation de séjours et l'émergence de projets .

## Contraintes: un territoire saisonnier

### La saisonnalité

Le public accueilli est exigeant. Le rythme des familles est très marqué durant la saison d'hiver ce qui engendre une forte hausse des effectifs durant les saisons, principalement l'hiver.

### La place importante des club sportifs

Les enfants sont très sollicités, fatigués durant la période hivernale. La pratique intensive du ski en compétition développe chez eux un esprit de compétition très marqué.

### Difficultés de recruter des animateurs

Les loyers sont très élevés, il est donc difficile de s'installer sur le territoire.

## — L'ORGANISATEUR

La Communauté de communes Val Vanoise a été créée par arrêté préfectoral le 1<sup>er</sup> janvier 2014 sur les bases du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Bozel Val Vanoise. Située en Savoie (73), dans la Vallée de la Tarentaise, en région Auvergne-Rhône-Alpes, elle est composée de 9 communes membres :

Bozel	2015 habitants
Brides-les-Bains	529 habitants
Champagny-en-Vanoise	624 habitants
Courchevel	2430 habitants
Feissons-sur-Salins	196 habitants
Les Allues	1829 habitants
Montagny	688 habitants
Planay	424 habitants
Pralognan-la-Vanoise	768 habitants
<b>TOTAL</b>	<b>9503 habitants</b>

## Compétences et structuration de Val Vanoise

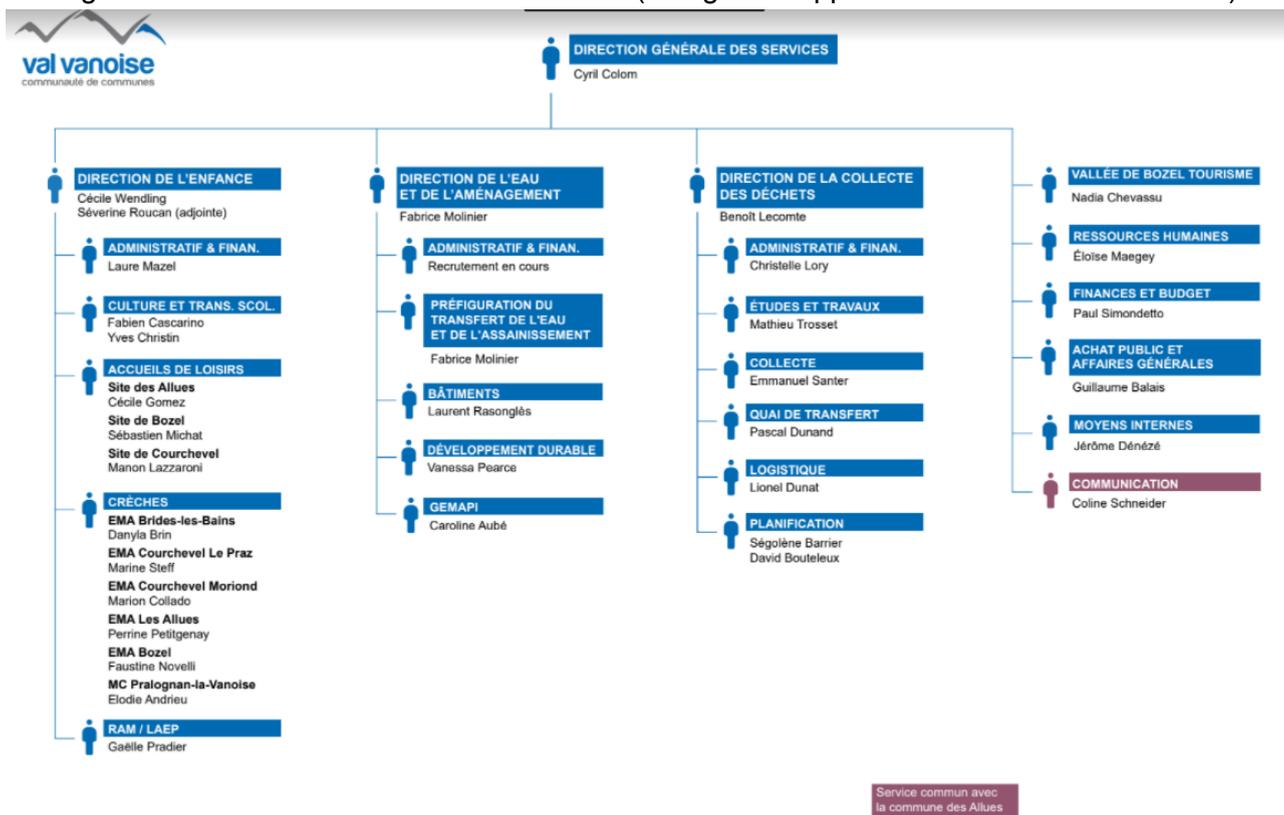
Comme tous les Établissements Publics de Coopération Intercommunale, les compétences de Val Vanoise sont divisées en compétences obligatoires et facultatives.

Les compétences enfance-jeunesse relèvent d'une politique volontariste des élus car il s'agit de compétences facultatives.

Pour permettre à toutes les familles d'avoir des services de proximité (périscolaires et extrascolaires), le service enfance est divisé en trois sites : Bozel, Courchevel, Les Allues,.



La collectivité compte 133 agents (soit une centaine d'Équivalents Temps Plein) dont 78 agents (soit 71 Équivalents Temps Plein) au sein de la direction de l'enfance. Ces effectifs se voient augmentés lors de recrutements saisonniers (68 agents supplémentaires en saison d'hiver).



## Rôle de l'organisateur

Val Vanoise est l'organisateur des accueils péri et extrascolaires et assure à ce titre deux 2 fonctions principales:

- une fonction politique

Les élus de la Communauté de communes votent les budgets. Ils définissent également la politique Enfance du territoire notamment en validant le projet éducatif ainsi que les grands projets en commission enfance sous l'égide du Vice-Président délégué à l'Enfance.

- une fonction administrative

L'organisateur centralise les inscriptions de tous les sites par le biais d'un dossier en ligne et d'un portail familles; l'organisateur procède également aux facturations. Il est l'employeur des directeurs et des animateurs.

## Les services de la Direction de l'enfance

La direction de l'enfance intervient dans différents domaines :

- **La petite enfance**
  - 6 crèches
  - 1 Relais d'Assistants Maternels (RAM)
  - 1 Lieu d'Accueil Enfants - Parents (LAEP)
- **La jeunesse**
  - Les Rendez-Vous Ados
  - L'accueil ados pendant les vacances



Les permanences au collège  
 Les bourses BAFA pour les 17 -25 ans

- **Les séjours enfance - jeunesse**
- **Les animations socioculturelles**  
 Les Rendez-vous culturels en Val Vanoise  
 Le partenariat avec l'Ecole des Arts  
 Les autres animations  
 La Fête des familles
- **Les transports scolaires**
- **L'enfance**  
 Les interventions en anglais dans les écoles  
 Les accueils péri et extrascolaires répartis en 3 sites :

	Site de Courchevel	Site de Bozel	Site des Allues	
<b>Périscolaires matin et soir</b>	Ecoles maternelle et élémentaire Praz	Ecoles maternelle et élémentaire Bozel	Ecole primaire des Allues	
	Ecole primaire de 1850	Ecole primaire de Champagny-en-Vanoise	Ecole primaire de Méribel	
			Ecole primaire de Pralognan-la-Vanoise	Ecole primaire de Brides-les-Bains
			Ecole primaire de Feissons-sur-Salins	
			Ecole primaire du Villard du Planay	
			Ecole primaire de Montagny	
			Ecole primaire de Feissons-sur-Salins	
<b>Pauses méridiennes</b>	Ecoles maternelle et élémentaire Praz	Ecole primaire de Pralognan-la-Vanoise	Ecole primaire des Allues	
	Ecole primaire 1850	Ecole primaire de Montagny	Ecole primaire de Méribel	
		Ecoles maternelle et élémentaire Bozel		
		Ecole primaire du Villard du Planay		



<b>Accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires</b>	Ecoles maternelle et élémentaire Praz	Ecoles maternelle et élémentaire Bozel	Ecole primaire des Allues
---	--	---	------------------------------

## — LE SITE DE BOZEL

Le site de Bozel est doté de 7 écoles :

- Ecole maternelle de Bozel (de la petite section à la grande section)
- Ecole élémentaire de Bozel (du CP au CM2)
- Ecole primaire de Feissons-sur-Salins (classe unique)
- Ecole primaire de Montagny (de la petite section au CM2)
- Ecole primaire du Villard du Planay (de la petite section au CM2)
- Ecole primaire de Champagny-en-Vanoise (de la petite section au CM2)
- Ecole primaire de Pralognan-la-Vanoise (de la petite section au CM2)

Le site de Bozel propose trois types d'accueils : avant et après l'école, pause méridienne, accueil les mercredis et pendant les vacances. Par ailleurs, le site organise des séjours au printemps, en été et en automne.

### L'accueil avant et après l'école

Les accueils avant et après l'école se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire. L'accueil des enfants est organisé dans l'école où ils suivent leur scolarité.

	Matin		Soir	
	Horaires	Effectifs max	Horaires	Effectifs max
<b>Bozel maternelle</b>	7h30-8h30	20	16h30-18h30	30
<b>Bozel élémentaire</b>	<b>se déroule en</b>	<b>maternelle</b>	16h30-18h30	28
<b>Feissons-sur-Salins</b>	7h30-8h30	10	16h30-18h30	20
<b>Montagny</b>	7h30-8h45	10	16h45-18h30	20
<b>Villard du Planay</b>	7h30-8h30	10	16h30-18h30	20
<b>Champagny-en-Vanoise</b>	7h30-8h45	10	16h30-18h30	20
<b>Pralognan-la-Vanoise</b>	7h30-9h	10	16h30-18h30	20

### La pause méridienne

Aujourd'hui, Val Vanoise organise ce temps pour les écoles du Villard du Planay, de Montagny, de Pralognan-la-Vanoise et de Feissons-sur-Salins. Pour les autres communes, la pause méridienne est gérée directement par les Mairies (Champagny-en-Vanoise).

La pause méridienne se déroule les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire selon



les horaires définis par les Conseils d'école. En fonction des écoles, les repas sont fournis par un prestataire extérieur ou fournis par les familles.

Ecoles	Horaires	Effectifs max
<b>Villard du Planay (repas fournis par la famille)</b>	11h30-13h30	40
<b>Bozel (liaison chaude)</b>	11h30-13h30	140
<b>Pralognan-la-Vanoise (repas fournis par la famille)</b>	12h-13h30	40
<b>Montagny (liaison chaude)</b>	11h45-13h35	40
<b>Feissons-sur-Salins (repas fournis par la famille)</b>	11h30-13h30	20

## L'accueil le mercredi et pendant les vacances

### Le groupe 3-11 ans

L'accueil du mercredi en période scolaire et pendant les vacances, se déroule entre 7h30 et 18h30 dans les locaux des écoles élémentaire et maternelle de Bozel.

Les enfants fréquentant les écoles de Feissons-sur-Salins, Montagny, Villard du Planay, Champagny-en-Vanoise et Pralognan-la-Vanoise sont inscrits de fait à l'accueil de loisirs. Cependant, sur simple demande, les enfants des autres communes peuvent être inscrits sur l'ensemble des accueils.

L'accueil de loisirs de Bozel est ouvert toutes les semaines de vacances scolaires hormis la dernière semaine des vacances d'été.

### Les ados

L'accueil des ados pendant les vacances de la zone A, se déroule entre 7h30 et 18h30 du lundi au vendredi (sauf la dernière semaine de l'été et pendant les séjours). L'accueil des enfants est regroupé sur le site de Bozel au foyer du collège Le Bonrieu. Les adolescents sont invités à co-construire leurs programmes et proposer des activités ponctuelles ou projets s'inscrivant dans la durée. Selon leurs envies, le programme peut être axé sur des activités sportives, de loisirs, culturelles ou citoyennes.

## Les séjours

Durant les vacances scolaires, des séjours sont organisés par tranche d'âge avec des lieux géographiques et des thématiques différents. Ces séjours ont pour objectif de faire vivre aux enfants, pour la première fois pour la majeure partie d'entre eux, quelques jours en collectivité sans leurs parents et ainsi de les faire grandir.

	Vacances de Printemps	Vacances d'Été	Vacances d'Automne
3-5 ans	-	2 mini-séjours*	-
6-8 ans	-	1 séjour	-
6-11 ans	-	1 séjour	-
9-11 ans	-	1 séjour	-



12-17 ans	À la découverte d'une ville européenne	2 séjours dont 1 itinérant	Séjour solidaire
-----------	--	----------------------------	------------------

\* Chaque mini-séjour est organisé sur un lieu différent et à proximité du territoire (environ 2 heures de trajet). La durée du séjour est de 2 jours pour l'un et de 3 jours pour l'autre.

## — L'ÉQUIPE ET LES PARTENAIRES

### Le directeur et son adjoint

Les **responsables enfance**, en charge de la direction des accueils de loisirs, assurent le management des ressources humaines (encadrement, recrutement, évaluation, plannings de travail), la mise en oeuvre des enjeux pédagogiques (rédaction et animation d'un projet pédagogique, harmonisation des pratiques), la relation aux familles (accueil individualisé, accompagnement à la parentalité, organisation de temps conviviaux), la gestion du budget (élaboration et suivi), et le bon fonctionnement des services (application de la réglementation, suivi des inscriptions, etc). Les responsables disposent ainsi d'une bonne connaissance de la réglementation en vigueur, du développement psychomoteur et affectif des enfants et d'aptitudes avérées au management.

Les responsables enfance travaillent conjointement avec leurs **responsables adjoints** ce qui permet notamment d'assurer la continuité de service en cas d'absence. Le responsable adjoint seconde particulièrement le responsable dans les volets pédagogiques et managériaux du poste (élaboration et mise en oeuvre du projet éducatif, organisation de projets spécifiques, conseil aux équipes, harmonisation des pratiques pédagogiques). Il est également un acteur clé du relationnel aux familles. Le responsable adjoint dispose d'une bonne connaissance du développement des enfants et de la réglementation en vigueur.

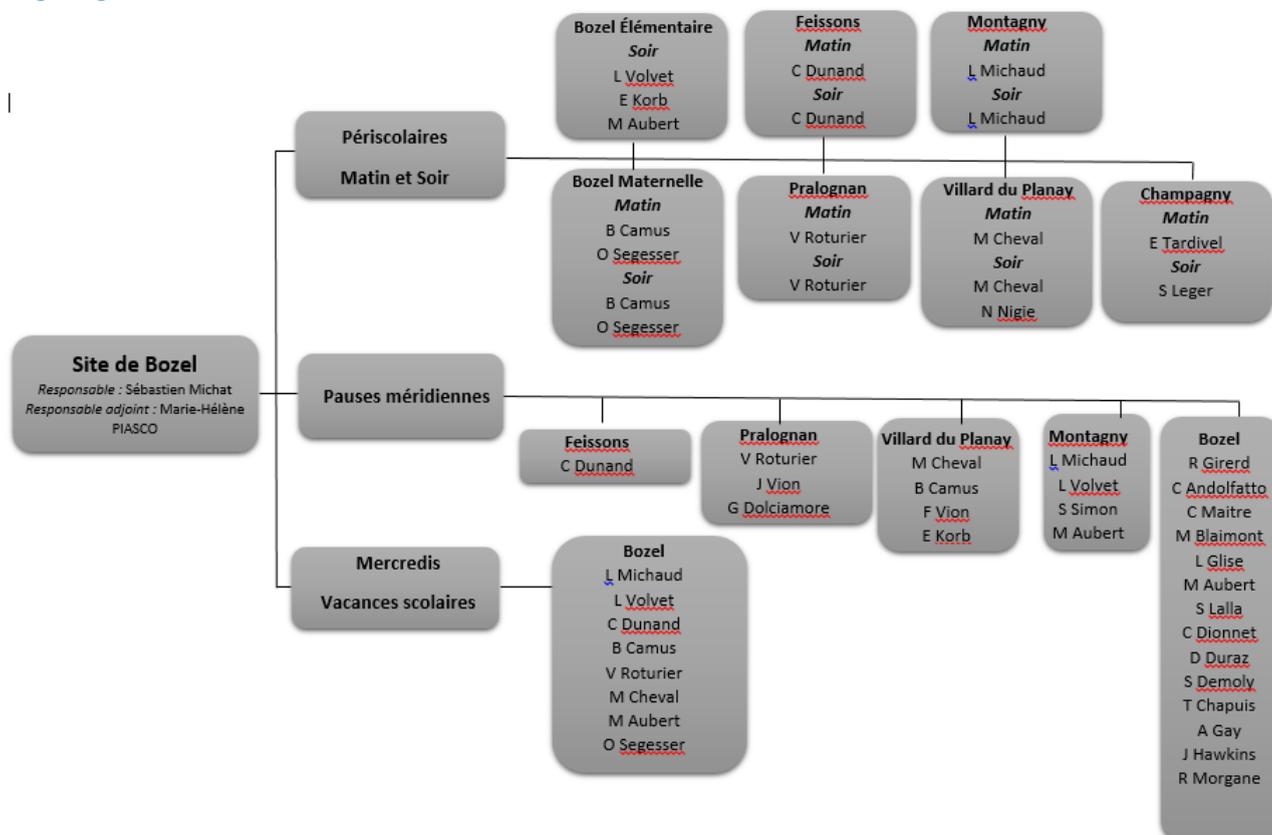
### Les animateurs

Les animateurs assurent les six fonctions reconnues par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) :

1. Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
2. Participer, au sein d'une équipe, à la mise en oeuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs
3. Construire une relation de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective
4. Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
5. Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
6. Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets



## Organigramme



## Les diplômés et les formations

Les accueils enfance sont déclarés en tant qu'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Ils respectent ainsi des contraintes en termes de diplômes et de taux d'encadrement :

### Les diplômés

- **L'équipe de direction**

Le responsable est animateur territorial et titulaire d'un Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD).

La responsable adjointe est stagiaire du Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs (BAFD).

- **L'équipe d'animateurs**

Tous les animateurs sont diplômés (ou en cours d'obtention de diplôme) au sens DDCS, à savoir: BAFA, CAP petite enfance, ATSEM, ou BPJEPS. L'équipe n'emploie pas plus de 30% au maximum de stagiaires et de 20 % de non diplômés.

### Les taux d'encadrement

- enfants de moins de six ans: 1 animateur pour 10 enfants en accueil périscolaire / 1 pour 10 en accueil extrascolaire

- enfants de plus de six ans: 1 animateur pour 14 enfants en accueil périscolaire / 1 pour 12 en accueil extrascolaire



- le directeur est inclus dans l'effectif pour un ACM comptant au plus 50 mineurs (hors séjours).

### Les formations

La Communauté de communes propose une politique de formation adaptée aux besoins des agents, qu'il s'agisse de la préparation à l'obtention d'un concours (animateur territorial), d'une qualification (surveillant de baignade) et à l'enrichissement régulier de ses connaissances et compétences (normes HACCP, gestion des enfants aux comportements difficiles, etc.). Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) propose une large palette de formation que Val Vanoise complète si besoin, par le recours à des organismes privés. Par mesure de sécurité, tous les agents possèdent le diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et procèdent à son renouvellement régulier.

Par ailleurs, la Communauté de communes a engagé les équipes dans un processus d'analyse de la pratique accompagné par une psychologue afin de pouvoir exprimer les difficultés rencontrées - relationnel agents, enfants, parents, revenir sur les succès et tendre à l'amélioration constante du fonctionnement des équipes.

Régulièrement, l'ensemble de l'équipe du site de Courchevel participe à des formations individuellement ou collectivement en interne ou en externe. Par ailleurs, l'équipe de direction accueille et suit des stagiaires BAFA, BAFD et BPJEPS.

### Les partenaires

Le site de Bozel travaille en étroite collaboration avec :

- La commune de Bozel sur plusieurs projets comme le carnaval, le spectacle de Noël,
- L'EHPAD la Centaurée avec des activités intergénérationnelles (échange de courriers; dessins, ...).
- Les communes de Montagny et Pralognan-la-Vanoise en ce qui concerne la fourniture de repas par le biais d'un prestataire.
- La commune de Champagny-en-Vanoise par la mise à disposition d'un agent communautaire sur des temps municipaux.
- L'association Bozel animation et les associations sportives et culturelles du territoire pour construire et enrichir nos programmes d'animations.

## — LES LOCAUX

### Des locaux mutualisés

#### L'accueil périscolaire et extrascolaire de Bozel

L'accueil de loisirs et périscolaire de Bozel est situé dans une partie des locaux des écoles mis à disposition par la commune de Bozel dont voici le détail :

Ecole élémentaire	Ecole maternelle
Salle du périscolaire	Salle de motricité avec mezzanine bibliothèque
Grand salle d'activité (BCD)	Salle de sieste
Salles CP et CE1 (uniquement vacances été)	Salle PS (uniquement vacances d'été)
Salle de restauration (extérieure au	Salle de restauration (extérieure au



bâtiment)	bâtiment)
Sanitaires garçons / filles	2 blocs sanitaires garçons / filles
Cour d'école avec terrain de foot	Cour d'école

### Les autres sites d'accueils périscolaires

	Salle périscolaire	Sanitaires	Salle de restauration	Cour d'école
<b>Pralognan-la-Vanoise</b>	X	X	X	X
<b>Champagny-en-Vanoise</b>	X	X		X
<b>Villard du Planay</b>	X	X	X (même salle que pour le périscolaire)	X
<b>Feissons-sur-Salins</b>	X	X	X	X
<b>Montagny</b>	X	X	X	X

### Des locaux déclarés

Les locaux accueillant les moins de six ans sont agréés par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui procède à leur contrôle de façon régulière (respect des normes de sécurité, aménagement des espaces, qualité de la ventilation et du chauffage, luminosité, équipements cuisine et sanitaires, etc.). La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) assure pour sa part le contrôle des locaux périscolaires et extrascolaires.

## — LE DÉROULEMENT

### Fonctionnement annuel

#### Inscriptions

#### **Période de vacances et mercredis**

Les familles ont la possibilité d'inscrire jusqu'à 48h avant, leur enfants en demi-journée avec ou sans repas ou en journée complète.

#### **Période scolaire**

Les familles ont la possibilité d'inscrire à la carte en fonction de leur besoin, la veille dans les horaires d'accueil du service enfance jeunesse pour l'accueil du matin et du soir, et 48h avant pour la pause méridienne.

Les inscriptions s'effectuent directement par les familles via leur portail famille qui leur permet également de modifier les personnes autorisées à récupérer leur(s) enfant(s) ou mettre à jour la



fiche sanitaire de leur enfant. En cas d'urgence ou de difficulté de connexion, il leur est possible d'effectuer une demande d'inscription par mail sur [adminenfance@valvanoise.fr](mailto:adminenfance@valvanoise.fr) (traité dans le cadre des horaires de la Communauté de communes 9h30-12h / 14h - 16h30).

### Communication familles

#### **Programmes d'activité**

Les programmes d'activités sont diffusés en version numérique sur le site de Val Vanoise : <https://programmes.valvanoise.fr>. Les parents reçoivent un mail ou un SMS les informant de la date de publication des programmes.

#### **Réunions d'information**

Séjours: Ces réunions ont généralement lieu une ou deux semaines avant la date de début de séjour et ont pour but de transmettre aux familles les informations nécessaires concernant le déroulement du séjour, les horaires de départ et de retour, la communication, le trousseau valise pour les enfants et dans la mesure du possible de rencontrer l'équipe qui encadrera le groupe.

#### Rentrée scolaire :

Les réunions de rentrée scolaire sont pour nous l'occasion de présenter aux parents l'ensemble des services auxquels ils ont droit pour leurs enfants (périscolaire, mercredis, vacances, séjours, ...). Nous informons des modalités d'accès aux services et répondons aux diverses questions des familles. C'est une première étape importante qui crée un lien entre le service et les parents.

#### Réunions d'équipe

#### **Pendant la période scolaire**

- Réunion d'élaboration des programmes d'activités (mercredis et vacances): la date est fixée quelques semaines avant la mise en ligne des programmes d'activité. Dans la mesure du possible, toute l'équipe qui sera présente sur la période est réunie .
- Réunions de préparation des activités (mercredis): ces réunions se déroulent sur différents créneaux suivant l'organisation du site et visent à préparer les activités qui se dérouleront le jour J.

#### **Pendant la période de vacances scolaires**

- Réunion de préparation de l'accueil de loisirs: elle a lieu tous les samedis d'avant veille de chaque période de vacances scolaires. Cette réunion permet à l'équipe de se rencontrer, de faire un point sur le fonctionnement et la pédagogie, de préparer les activités, décorer le site et aménager l'accueil et les salles d'activités.

### **Fonctionnement quotidien**

#### Accueils périscolaires

**Matin** : Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h30 ou 8h45 ou 9h selon les horaires d'écoles. Ils peuvent s'il le souhaitent jouer à des jeux de société, dessiner, faire une activité manuelle, lire... ou tout simplement prendre le temps de se réveiller. A l'heure du début de la classe, les enfants sont confiés aux enseignants.

**Soir** : Les enfants inscrits sont récupérés par les animateurs à 16h30 (16h45 pour Montagny). Ils prennent le goûter fourni par Val Vanoise (cf. annexe 3). Les enfants



de maternelle peuvent alors jouer librement, dessiner ou faire une des activités proposées par les animateurs (jeux collectif, d'extérieurs, d'expression, activités manuelles, contes...). Les enfants d'élémentaire peuvent s'ils le souhaitent faire leurs devoirs. Ce temps n'est pas de l'aide aux devoirs mais offre une possibilité aux enfants qui le souhaitent de s'avancer sur leur travail scolaire à faire à la maison. Les animateurs et la collectivité ne sont ni des enseignants, ni les parents auxquels il appartient de s'assurer que leurs enfants aient effectué et compris leurs devoirs.

### Pauses méridiennes

Le site de Bozel recense cinq pauses méridiennes

#### Bozel

Les enfants sont récupérés de à 11h30 dans les classes, les maternelles et les CM1/CM2 sont en temps libre dans leurs cours de récréation respectives. Il y a deux services avec les CP, CE1 et CE2 qui mangent au premier service puis les maternelles et les CM1 et CM2 au second service qui a lieu à 12h30. Durant le second service, ce sont les CP, CE1 et CE2 qui sont en temps libre dans la cour.

#### Feissons-sur-Salins

Les enfants sont récupérés à la sortie de la classe, passent aux toilettes et se rendent dans la salle de restauration. Les repas sont fournis par les parents et réchauffés par les animateurs. Il y a un seul service. L'animatrice sert et mange avec les enfants de 11h30 à 12h30. Après le repas les enfants ont un temps libre jusqu'à 13h30 qui peut se dérouler dans la cour ou en intérieur selon le temps. Ce temps est encadré par l'animatrice qui joue avec les enfants. À 13h30, les enfants sont reconduits en classe.

#### Montagny

Les repas sont fournis en liaison chaude par un restaurateur industriel. Il y a un seul service si les enfants sont 30 ou moins et deux services s'il y a plus de 30 enfants.

##### *Un service :*

Les enfants sont récupérés à la sortie de la classe, passent aux toilettes et se rendent dans la salle de restauration. Les animateurs servent et mangent avec les enfants de 11h45 à 12h30. Après le repas, les enfants ont un temps libre jusqu'à 13h35 qui peut se dérouler dans la cour ou en intérieur selon le temps. Ce temps est encadré par les animateurs qui jouent avec les enfants.

##### *Deux services:*

Les enfants sont récupérés à la sortie de la classe, les maternels passent aux toilettes et se rendent dans la salle de restauration. Les élémentaires sont en temps libre jusqu'à 12h30 qui peut se dérouler dans la cour ou en intérieur selon le temps. Ce temps est encadré par les animateurs qui jouent avec les enfants. Les animateurs servent et mangent avec les maternelles de 11h45 à 12h30. Après le repas, les enfants ont un temps libre jusqu'à 13h35 qui peut se dérouler dans la cour ou en intérieur selon le temps. Ce temps est encadré par les animateurs qui jouent avec les enfants. À partir de 12h30, les élémentaires passent aux toilettes et se rendent dans la salle de restauration Les animateurs servent et mangent avec eux de 12h30 à 13h30. À 13h35, tous les groupes sont reconduits en classe.



## Pralognan-la-Vanoise

### *Hors saison d'hiver*

Les repas sont fournis par les parents et réchauffés par les animateurs. Il y a un seul service. Les enfants sont récupérés à la sortie de la classe, passent aux toilettes et se rendent dans la salle de restauration. Les animateurs servent et mangent avec les enfants de 12h à 13h. Après le repas les enfants ont un temps libre jusqu'à 13h20 qui peut se dérouler dans la cour ou en intérieur selon le temps. Ce temps est encadré par les animateurs qui jouent avec les enfants. À 13h20, tous les groupes sont récupérés par les enseignants.

### Villard du Planay :

Les repas sont fournis par les parents et réchauffés par les animateurs. Il y a un seul service si les enfants sont 20 ou moins et deux services s'il y a plus de 20 enfants.

#### *Un service :*

Les enfants sont récupérés à la sortie de la classe, passent aux toilettes et se rendent dans la salle de restauration. Les animateurs servent et mangent avec les enfants de 11h30 à 12h30. Après le repas les enfants ont un temps libre jusqu'à 13h30 qui peut se dérouler dans la cour ou en intérieur selon le temps. Ce temps est encadré par les animateurs qui jouent avec les enfants.

#### *Deux services :*

Les enfants sont récupérés à la sortie de la classe, les élémentaires passent aux toilettes et se rendent dans la salle de restauration. Les maternels sont en temps libre jusqu'à 12h30 qui peut se dérouler dans la cour ou en intérieur selon le temps. Ce temps est encadré par les animateurs qui jouent avec les enfants. Les animateurs servent et mangent avec les élémentaires de 11h30 à 12h30. Après le repas, les enfants ont un temps libre jusqu'à 13h30 qui peut se dérouler dans la cour ou en intérieur selon le temps. Ce temps est encadré par les animateurs et qui jouent avec les enfants. À partir de 12h30, les maternels passent aux toilettes et se rendent dans la salle de restauration Les animatrices servent et mangent avec eux de 12h30 à 13h30. À 13h30, tous les groupes sont récupérés par les enseignants.

### *Accueils extrascolaires mercredis et vacances*

#### **Répartition par groupe d'âges**

Les mercredis, les enfants sont répartis en 2 groupes, qui resteront les mêmes, durant toute l'année scolaire : les 3-5 ans (PS à GS) et les 6-11 ans (CP au CM2).

Les petites vacances, les enfants sont répartis en 4 groupes : les 3-5 ans (PS à GS) ; les 6-8 ans : (CP au CE2) ; les 9-11 ans "Les BCA" (CM1/CM2) ; les 12-17 ans (6ème à Terminale).

A chaque début de vacances d'été, les groupes sont reconstitués : les 3-5 ans (**futurs PS à futurs GS**); les 6-8 ans (**futurs CP à futurs CE2**); les 9-11 ans "les BCA" (**futurs CM1 à futurs 6ème**); les 12-17 ans (6ème à Terminale).



## Journée type

### 3-5 ans

Horaires	Activité
7h30 - 9h30	Accueil échelonné, proposition d'ateliers et jeux libres
9h30-11h30	Activité du matin et temps libre
11h30-12h30	Repas
12h30-15h	Temps de repos
13h-13h30	GS : Temps libre
13h30-15h	GS: Petits jeux ou activités
15h-16h	Activité de l'après-midi
16h-16h30	Goûter et bilan de la journée avec les enfants
16h30-18h30	Départ échelonné, temps libre, Jeux divers proposés par les animateurs

### 6-11 ans

Horaires	Activité
7h30- 9h30	Accueil échelonné, proposition d'ateliers
9h30-12h30	Activité du matin et temps libre
12h30-13h30	Repas
13h30-14h	Temps libre, temps calme
14h-16h	Activité de l'après-midi
16h-16h30	Goûter et bilan de la journée avec les enfants
16h30-18h30	Départ échelonné, temps libre, Jeux divers proposés par les animateurs

### Les 9-11 ans "les BCA" des trois ALSH regroupés pendant les vacances

Pour mieux répondre aux attentes des enfants des 9 à 11 ans - auparavant intégrés dans le groupe des 6-11 ans et peu nombreux sur chaque site - un groupe spécifique à leur tranche d'âge a été constitué pour la période des vacances scolaires. Ainsi, les 9-11 ans sont accueillis sur leurs sites respectifs jusqu'à 9h puis conduits par les animateurs vers le site où se dérouleront les



activités et où ils retrouveront chaque jour, les 9/11 ans des autres sites. En fin d'après-midi, les animateurs les reconduisent vers leur site de référence .

## **Les 12-17 ans**

### Le foyer

Le foyer qui se trouve au cœur du collège est un lieu de partage et d'échange qui permet de créer du lien avec les jeunes et de faire la promotion de ce que la collectivité peut proposer en dehors du temps scolaire (vacances scolaires, "les rendez vous ados", les séjours). Le foyer est ouvert en période scolaire le mardi et le jeudi de 12h à 13h30. Il est utilisé comme lieu d'accueil pendant les vacances grâce à une convention signée avec le collège.

### Les "Rendez-Vous ados"

Tout au long de l'année, des activités en dehors des temps d'accueil habituels (comme le mercredi ou le samedi) sont proposées par l'animatrice jeunesse. Les adolescents sont invités à être acteurs de ces temps et proposer des activités adaptées à leurs envies lors des temps d'accueil du foyer : activités sportives, culturelles ou de loisirs.

### Séjours ados

Des séjours en France ou à l'étranger sont organisés sur les périodes des vacances de printemps, d'été et d'automne en coconstruction avec les jeunes (choix du lieu, des activités, répartition du budget). Un séjour est dédié à des actions de solidarité nationale ou internationale, "séjour solidaire", construit tout au long de l'année par les adolescents et leurs animateurs.

### Projets

#### **Sorties exceptionnelles**

Selon l'actualité et le programme culturel, la direction de l'Enfance organise des sorties exceptionnelles sur l'année (par exemple en 2019, 24 enfants de 6 à 11 ans ont pu assister au concert d'Aldebert au phare de Chambéry un samedi).

#### **Intercentres 3-11 ans**

A chaque période de vacances scolaires (hors automne) est organisée une journée intercentre regroupant les 3 accueils de loisirs de la Communauté de communes. A tour de rôle, le projet est élaboré par un accueil de loisirs. Le temps d'une journée, l'intercentre réunit les groupes des 6-8 ans et des 9-11 ans pour un grand jeu, donnant ainsi l'occasion à chacun de rencontrer les enfants des autres écoles du territoire, qu'ils retrouveront probablement à leur passage au collège.

Lors des vacances d'été, un intercentre pour les enfants de 3-5 ans est organisé sur une demi-journée ou une journée. Ce temps de rencontre est organisé par un animateur de chaque accueil de loisirs. Lors de réunion de préparation, elles déterminent le thème, la forme et les objectifs pédagogiques de cette journée.

#### **Intercentres ados**

Durant les vacances ou les "Rendez-Vous Ados", le groupe des 12-17 ans organise des intercentres avec les autres groupes ados des territoires adjacents comme celui de Moûtiers. C'est l'occasion de rencontrer des jeunes d'autres territoires qui peuvent être amenés à se retrouver au lycée. L'organisation des intercentres repose sur un travail collaboratif entre les différents animateurs jeunesse.



### **Passerelles crèches / accueils de loisirs**

Les passerelles crèches / accueils de loisirs sont un projet naissant et visant à favoriser l'épanouissement des enfants en dernière année de crèche lors de leur passage en accueils périscolaires et extrascolaires.

Lors de ces temps qui ont lieu au printemps, les enfants de crèches rencontrent le groupe des 3-5 ans afin de faire connaissance avec leurs futurs camarades, avec les animateurs référents et découvrir les locaux. Il s'agit de prendre des repères pour leur entrée à l'école.

### **Passerelles 9-11 ans / accueil Ados**

A chaque période de vacances scolaire le groupe des 9-11 ans et le groupe des 12-17 ans organisent une sortie commune. Cette sortie permet de familiariser les futurs collégiens avec l'accueil Ados et de leur présenter son fonctionnement ( locaux, règles, animateurs ... ). En été, deux rencontres sont organisées entre les ados et les futurs 6èmes pour leur permettre de faire connaissance avec leurs futurs camarades de collège et faciliter leur intégration.

### **Carnaval**

Chaque année pour mardi gras, l'ensemble des accueils de loisirs et accueil ados se réunissent pour participer au défilé du carnaval dans les rues. Cet événement a un double intérêt car il permet à l'ensemble des équipes de direction et d'animation de travailler ensemble autour d'un projet commun et de maintenir le lien entre les enfants des différents centres.

### **Les jeudis de l'été**

Organisées par le département quelques jeudis d'été, ces journées sont destinées aux adolescents savoyards et visent à leur permettre de rencontrer des jeunes d'autres territoires de la Savoie, de s'initier à des loisirs et, pourquoi pas, de se découvrir une nouvelle passion. Au programme: du sport, des activités culturelles, des animations sur les thèmes du développement durable, de la connaissance des milieux naturels, de la santé ou de la nutrition.

### **Le Conseil Départemental des Jeunes**

Le service jeunesse accompagne les jeunes élus de ce territoire aux assemblées du conseil départemental des jeunes dans leurs différents projets. Durant l'année, le service jeunesse est régulièrement invité aux réunions du département afin d'y rencontrer tous les acteurs de l'animation jeunesse du territoire et de connaître et de s'impliquer dans les différents projets proposés.

### **Fête des familles**

Créée en 2018, la fête des familles est une journée qui a lieu fin juin pour célébrer la fin de l'année scolaire. C'est l'occasion pour la direction de l'enfance de mettre en lumière les différents projets de l'année. Cela permet également aux équipes d'animation de créer et de maintenir le lien avec les familles via les différentes activités et animations ludiques proposées sur la journée.

### **Fête de fin d'année**

Chaque fin de vacances d'été, les accueils de loisirs invitent pour la fête de fin de centre, les familles dont les enfants ont fréquenté le service durant cette période. Cela permet de créer et de renforcer le lien avec les parents tout en présentant le travail réalisé par l'équipe d'animation sur l'été. L'ensemble des groupes d'âges se réunissent pour cet événement. La fête se déroule sous différentes formes : barbecue, goûter, kermesse, spectacle, chants, danses, expositions des activités, montages photos, etc.



## — LES INTENTIONS ÉDUCATIVES

### Conformité au projet éducatif

Le projet pédagogique est entièrement basé sur le projet éducatif de la communauté de communes Val Vanoise. Chaque organisateur d'accueils collectifs de mineurs doit établir un projet éducatif, c'est une obligation réglementaire. Celui-ci traduit son engagement, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. L'organisateur indique dans ce document de quelle façon il fait le lien avec les accueils qu'il organise. Le projet éducatif est commun à l'ensemble des accueils organisés. Son élaboration peut prendre en compte les observations, voire les propositions d'autres partenaires, au premier rang desquels se trouvent les représentants légaux des mineurs, les élus, les animateurs. Les projets pédagogiques des accueils de loisirs de Val Vanoise reprennent les orientations du projet éducatif et mettent en œuvre les objectifs opérationnels selon leurs spécificités locales.

### Les besoins éducatifs du public accueilli

#### Les enfants de 3 à 5 ans

- Ils ont une grande sensibilité, besoin d'affection, de réconfort et de sécurité.
- Leur temps de concentration est plutôt réduit, il est nécessaire que les activités ne soient pas trop longues.
- C'est l'âge du pourquoi et de la curiosité, il faut y répondre dans les différentes activités.
- Leur notion du temps est indéfinie, il faut instaurer des marqueurs temps dans leur journée.
- L'apprentissage des gestes du quotidien est très important (habillage/déshabillage, aller aux toilettes...)
- Ils ont peu, voire pas du tout, la notion du danger: il faudra leur apprendre à faire attention lors des sorties en extérieur.

#### Les enfants de 6 à 11 ans

- C'est l'âge de la curiosité et de la découverte, du monde et des autres
- Ils ont un besoin de valorisation et d'affirmation de soi.
- Les jeux collectifs et les jeux de compétition sont nécessaires à cet âge.
- Ils ont besoin de se dépenser physiquement, de tester leurs limites, il est nécessaire de contrôler leur activité physique.
- Des règles fixes et précises doivent être posées et respectées par leurs encadrants.
- Ils sont en capacité de coopérer et de tenir une conversation: il est donc intéressant de proposer des jeux coopératifs.
- Responsabiliser les enfants, leur donner de l'importance et avoir confiance en leurs capacités.

#### Les enfants du site de Bozel

La particularité du site de Bozel est qu'il regroupe beaucoup d'écoles au sein du même accueil de loisirs. De ce fait, les enfants sont amenés à faire de nouvelles rencontres régulièrement même si un noyau s'est formé.

Il est donc nécessaire de tendre vers l'intérêt collectif et le vivre ensemble:

- en proposant des activités collectives, coopérative, à but commun
- développer la mise en place de projets (intergénérationnel, "je lis tu dessines",...)



- favoriser l'entraide au sein du groupe et autres tranches d'âge
- initier les enfants au dialogue et à la médiation dans la résolution de conflits.

Tout au long de l'année, les enfants accueillis expriment un important besoin de sécurité affective. Il est donc important de:

- rassurer les enfants en leur montrant qu'ils sont en sécurité avec les animateurs grâce au cadre mis en place;
- mettre en place des règles de vie avec les enfants ;
- valoriser les compétences des enfants / possibilité de s'exprimer / partage connaissances.

### L'accueil des enfants aux besoins spécifiques

L'équipe du site de Bozel accueille, dans la mesure du possible, tous les enfants sans exception (sauf si la prise en charge n'est pas possible en accueil classique d'enfant).

**Pour les enfants ayant un Projet d'Accueil Individualisé.** Les responsables de site informent l'ensemble de l'équipe d'animation du protocole à respecter. Une formation par une infirmière peut être mise en place pour les PAI "lourds". Un animateur référent pourra être nommé pour être certain que le PAI soit respecté.

**Pour les enfants primos-arrivants,** l'équipe fera de son mieux pour les aider à trouver leurs places dans le groupe et à acquérir la langue française. Dans un premier temps, ils pourront, s'ils le peuvent, parler à l'enfant dans sa langue puis l'amener à s'exprimer en français.

**Pour les enfants en situation de handicap,** l'accueil s'effectue par étape selon le protocole suivant:

- *L'entretien de rencontre*

Il doit être convenu avec les familles afin de les rencontrer et de rencontrer l'enfant. Durant cet entretien, la famille doit communiquer les informations importantes concernant le handicap ou le trouble lié à leur enfant et décrire son comportement. Ensuite, il faut discuter de l'accueil le plus adapté à l'enfant, afin que celui-ci se sente en sécurité hors de chez lui et ne mette pas en danger les autres enfants (en fonction du trouble).

- *Préparation de l'accueil*

Prévoir un temps avec l'équipe d'animation afin de discuter avec eux de l'arrivée de cet enfant et de leur faire un retour de l'entretien avec la famille. Voir également ce qui a été décidé pour l'accueil, si des aménagements du rythme de la journée sont à prévoir, comment doit se faire l'intégration au groupe. Si des recommandations relatives à la vie en collectivité sont transmises par les parents concernant le comportement avec les autres enfants, la gestion des activités ou autres, il est important d'informer les enfants du comportement qu'ils doivent adopter envers lui.

- *Accueil*

Si l'enfant a besoin d'un animateur référent, leur rencontre doit s'effectuer avant l'intégration au groupe afin qu'un lien de confiance puisse se créer et qu'une fois présent dans le groupe, il puisse s'orienter facilement vers son animateur pour lui exprimer ses besoins. Toute l'équipe doit être observatrice de l'enfant mais également de tous ceux présents car suivant le trouble ou handicap les réactions peuvent varier et créer des difficultés chez certains.



Toutes ces informations sont valables en général, il faut avoir conscience que chaque enfant est différent et nécessite une prise en charge différente. Tous ces points sont donc à adapter en fonction de l'enfant.

## Les valeurs

À travers les différents temps encadrés sur l'année, le site de Bozel transmet les valeurs suivantes essentielles aux animateurs: **V**ivre ensemble, **É**coute, **E**ntraide, **E**stime de soi, **R**espect, **P**artage.

Ces valeurs sont portées par les équipes dans l'objectif de faire grandir l'enfant et qu'il soit épanoui au sein d'un collectif. Un travail collaboratif avec l'école, les parents et les autres acteurs de l'enfance est la base de la mission de la structure pour participer à la construction du citoyen de demain.

## Les objectifs pédagogiques spécifiques à la structure

- **Encourager et développer la place du jeu.** Les activités proposées visent à permettre aux enfants de se construire positivement, de s'exprimer, de valoriser leurs savoirs, de développer un sentiment d'appartenance citoyenne dans le respect des individus et des aspirations de chacun. Différentes formes de jeu peuvent être proposées répondant à différents objectifs: jeu libre pour l'adaptation au rythme de l'enfant, jeu de cohésion ou coopératif pour l'apprentissage de la vie en collectivité, etc.
- **Favoriser la conscience collective de l'enfant en le rendant capable d'associer sa vie personnelle et sa vie en collectivité.** Il s'agit de donner à l'enfant les moyens d'affronter et de vivre dans la société telle qu'elle est, mais aussi les moyens d'agir pour la transformer et l'améliorer.
- **Veiller à l'épanouissement de l'enfant en l'accueillant dans les conditions favorables à son développement, en se positionnant comme garant du cadre pour assurer sa sécurité physique et affective.** Cela nécessite une surveillance et une écoute active de l'enfant, une bonne compréhension de ses besoins, de ses envies, de son rythme de vie ainsi que la mise en place d'outils nécessaires pour résoudre les conflits (médiation), exprimer leurs émotions et leurs besoins (message clair) à travers les activités, les jeux collectifs et les temps informels.

## La mise en oeuvre des objectifs du projet éducatif

**Objectif stratégique n°1: accueillir les enfants dans des conditions idéales de sécurité physique et affective**

Objectifs opérationnels	Moyens mis en oeuvre pour les réaliser
1.1 Accueillir l'enfant accompagné de sa famille de façon personnalisée pour en faire un véritable temps d'échange utile au recueil	<ul style="list-style-type: none"><li>- Avoir un bureau d'accueil avec le même animateur sur la durée de l'accueil</li><li>- Mise en place d'un cahier d'information</li><li>- Se déplacer et échanger avec la famille lors de son</li></ul>



d'information avec une vigilance particulière pour les primos accueillis.	<p>arrivée sur la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire visiter les lieux aux nouveaux arrivants avec les parents</li> <li>- Présenter à l'enfant l'ensemble des animateurs</li> </ul>
1.2 Mobiliser du personnel qualifié, régulièrement formé et investi dans la mise en oeuvre du projet politique enfance de Val Vanoise	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fidéliser les agents en leur offrant si possible des postes à plein temps (mutualisation)</li> <li>- Inciter les agents à se former</li> <li>- S'investir et participer aux événements organisés par Val Vanoise ( Fête des familles, RDV culturels... )</li> <li>- Recevoir des stagiaires Bafa</li> </ul>
1.3 Disposer de locaux adaptés, uniformément répartis sur le territoire, entretenus et aménagés en fonction des tranches d'âge des enfants accueillis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir du mobilier adapté à chaque tranche d'âge ( table, chaise, WC ... )</li> <li>- Avoir un ménage régulier et de qualité</li> </ul>
1.4 Construire les journées d'accueil en respectant le rythme de chaque enfant et en proposant des activités adaptées en fonction de l'âge des enfants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être attentif à l'état de fatigue des enfants (notamment en période hivernale).</li> <li>- Adapter les programmes d'activité en fonction de l'âge des enfants et de leur état physique.</li> <li>- Faire respecter la période de temps calme.</li> </ul>
1.5 Développer l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps avec les autres enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les enfants à la différence en discutant ou par le biais d'activités (langage des signes)</li> <li>- Accompagner les enfants en situation de handicap dans leur intégration sur les différents groupes.</li> <li>- Se former et s'informer auprès des personnes compétentes afin d'être le mieux préparé à l'accueil de l'enfant</li> <li>- Adapter les activités aux capacités de chacun.</li> <li>- Utiliser une communication adaptée à chacun ( pictogramme, langage simplifié, signe ).</li> </ul>
1.6 Développer des passerelles entre les structures (petite enfance – enfance – ados) afin de rassurer l'enfant dans les périodes de transition	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps d'échange et activités entre le groupe des 3-5 ans et les futures petites sections.</li> <li>- Faire des activités communes entre le groupe des 9-11 et des ados sur chaque vacances scolaire</li> <li>- Développer les projets communs 9-11 ans et 12-17 ans.</li> </ul>

**Objectif stratégique n°2: accompagner les enfants vers l'autonomie dans le respect de leur évolution individuelle et dans la bienveillance**

<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Moyens mis en oeuvre pour les réaliser</b>
2.1 Développer les compétences psychosociales des enfants (expression et gestion des émotions, gestion des conflits, médiations par les pairs)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les différentes étapes du développement de l'enfant.</li> <li>- Inviter les enfants à être dans l'échange avec leurs camarades et l'adulte.</li> <li>- Accompagner les enfants dans la médiation et la</li> </ul>



	<p>résolution d'un conflit.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître les différentes émotions aux enfants par le biais d'activités.</li> <li>- Amener l'enfant à exprimer son ressenti et ses sentiments.</li> <li>- Adapter son langage et sa posture en fonction de l'état émotionnel de l'enfant.</li> </ul>
2.2 Initier et consolider la capacité des enfants à réaliser les gestes du quotidien, à prendre soin d'eux-mêmes et à se respecter	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inciter les plus petits à aller aux toilettes régulièrement.</li> <li>- Répéter les règles d'hygiène quotidiennement (lavage des mains, éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir...).</li> <li>- Valoriser les enfants.</li> </ul>
2.3 Participer à l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Servir les enfants en petite quantité pour les inciter à goûter.</li> <li>- Montrer l'exemple en goûtant de tout.</li> <li>- Proposer des plats et goûters variés.</li> <li>- Guider les enfants sur les quantités servies.</li> </ul>
2.4 Accompagner l'enfant dans l'apprentissage du langage et le développement de l'expression orale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter son langage en fonction de l'âge de chaque enfant</li> <li>- Stimuler son interaction par la parole en s'intéressant à lui afin d'installer sa confiance.</li> <li>- Proposer des temps ou activités qui poussent l'enfant à échanger avec les autres (ateliers d'expression: mimes, théâtre...).</li> <li>- Lire régulièrement des livres aux plus petits et inciter les plus grands à lire lors des temps calmes.</li> </ul>
2.5 Permettre aux enfants d'être acteurs de leur temps et développer ainsi leur capacité à prendre des initiatives et à faire preuve de créativité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer les enfants dans l'élaboration des programmes et des activités.</li> <li>- Être avec l'enfant dans le "faire avec" et pas le "faire à la place".</li> <li>- Laisser la place à l'imagination dans les activités proposées.</li> <li>- Proposer régulièrement des choix pour la plupart des situations.</li> </ul>
2.6 Soutenir les enfants dans les difficultés rencontrées et les aider à trouver leur propre solution	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner l'enfant à exprimer ses sentiments.</li> <li>- Les sensibiliser à la médiation.</li> <li>- Être disponible et à l'écoute de chaque enfant.</li> <li>- Tenir informé la famille de la situation.</li> </ul>

**Objectif stratégique n°3: organiser la vie en collectivité dans le respect des besoins de chacun**

<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Moyens mis en oeuvre pour les réaliser</b>
3.1 Encourager les enfants à faire attention et à respecter l'autre dans un souci de bien-être collectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire avec les enfants les règles de vie.</li> <li>- Encourager la médiation.</li> <li>- Valoriser les actions collectives plutôt que</li> </ul>



	<p>l'individualisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des jeux de connaissances et de coopération.</li> <li>- Favoriser l'entraide des plus petits et des plus grands (repas, route des jeux...).</li> </ul>
3.2 Impliquer les enfants dans les tâches de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Solliciter l'aide des enfants durant chaque moment de la journée.</li> <li>- Faire participer tous les enfants au rangement de leur lieu de vie de façon ludique (rangement en musique).</li> </ul>
3.3 Sensibiliser les agents à accueillir les émotions des enfants et à les prendre en compte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des formations (internes ou externes) aux agents sur l'empathie, l'écoute, la gestion des émotions ...</li> <li>- Savoir se rendre disponible pour les enfants, peu importe le moment de la journée.</li> <li>- Adapter sa posture et son langage à l'état émotionnel de l'enfant.</li> <li>- Connaître et savoir gérer ses propres émotions.</li> <li>- Savoir déléguer si nécessaire.</li> </ul>
3.4 Favoriser la tolérance, l'ouverture à la différence et l'inclusion de tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les nouveaux arrivants vers les activités ou groupes de jeux pour favoriser leur intégration.</li> <li>- Trouver un moyen pour établir une communication lorsque celle-ci est bloquée ( langue étrangère, situation de handicap ).</li> <li>- Proposer des activités sur l'ouverture au monde et sur la différence</li> <li>- Expliquer, si besoin, les difficultés et/ou l'handicap de l'enfant aux animateurs et aux autres enfants.</li> </ul>
3.5 Favoriser le vivre-ensemble et le jouer ensemble notamment la mixité filles / garçons	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à la mixité dans la répartition des groupes.</li> <li>- Faire des jeux de coopération</li> <li>- Être vigilant aux préjugés et aux stéréotypes des enfants, en rectifiant par le dialogue sa méconnaissance.</li> </ul>
3.6 Rechercher la continuité éducative avec tous les acteurs du temps de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un point régulier et échanger avec les différents acteurs qui interviennent auprès de l'enfant (parent(s), maître(sse), AVS, ATSEM).</li> <li>- Transmettre les informations recueillies nécessaires aux animateurs pour permettre un meilleur accompagnement de l'enfant.</li> </ul>

**Objectif stratégique n°4: participer à l'émancipation de chaque enfant et le préparer à devenir un citoyen respectueux et responsable**

Objectifs opérationnels	Moyens mis en oeuvre pour les réaliser
4.1 Donner aux enfants l'envie de découvrir de nouvelles activités, des pratiques variées et faire preuve de	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversifier les types d'activités.</li> <li>- Proposer des activités sur l'ouverture au monde.</li> <li>- Avoir une thématique différente à chaque cycle de</li> </ul>



curiosité sur le monde qui les entoure	<p>programmation de l'année (mercredis et vacances).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des stages de découverte de pratiques nouvelles.</li> <li>- Proposer des séjours dans différents lieux avec des activités propres au territoire.</li> </ul>
4.2 Aider les enfants à se forger leur personnalité en développant leur esprit critique et une vision d'eux-mêmes positive et réaliste	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des bilans de fin de journée (j'ai aimé / j'ai moins aimé / pourquoi)</li> <li>- Proposer des temps de parole (bâton de parole) afin que chacun puisse s'exprimer sur le sujet qu'il veut aborder.</li> <li>- Valoriser et féliciter les enfants à chaque fois que c'est possible.</li> </ul>
4.3 Faire découvrir aux enfants la société dans laquelle ils vivent, les aider à appréhender son fonctionnement et à y trouver leur place	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des sorties et séjours en dehors de leurs environnements habituels.</li> <li>- Proposer des thèmes sur la citoyenneté (écologie,...)</li> <li>- Procéder aux votes pour le choix d'activités ou d'aménagement du centre.</li> <li>- Aborder le développement durable sous forme de débat, d'activité ou de jeu.</li> </ul>
4.4 Développer le sens des responsabilités des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner des missions en fonction des capacités de chacun.</li> <li>- Faire devenir les enfants maîtres du jeu.</li> <li>- Partager des temps où les plus grands porteront attention aux plus petits.</li> <li>- Laisser les plus grands organiser un temps d'animation pour les plus petits.</li> </ul>
4.5 Sensibiliser les enfants aux enjeux écologiques et aux pratiques de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire des activités sur la thématique de l'environnement.</li> <li>- Sensibiliser les agents et les enfants au tri des déchets recyclables et le mettre en place.</li> <li>- Sensibiliser les enfants au quotidien sur le gaspillage alimentaire.</li> <li>- Organiser chaque année le ramassage de déchets dans la montagne et valoriser les déchets pouvant être réutilisés pour des ateliers récup.</li> </ul>
4.6 Favoriser la mise en oeuvre d'animations intergénérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir un partenariat avec l'EHPAD de Bozel "la Centaurée" sur des ateliers et activités communes.</li> <li>- Montrer les actions réalisées sur l'année lors de la fête des familles.</li> </ul>

**Objectif stratégique n°5: valoriser le rôle des parents et construire une relation de qualité avec eux**

Objectifs opérationnels	Moyens mis en oeuvre pour les réaliser
5.1 Créer et entretenir des relations de	- Être présent et disponible sur les temps d'accueil des



<p>confiance avec les enfants et les familles</p>	<p>familles.  - Être à l'écoute des enfants et des parents.  - Faire un trombinoscope dans le hall d'entrée pour que les parents puissent identifier l'équipe.</p>
<p>5.2 Accompagner et soutenir la parentalité en jouant pleinement notre rôle de « co-éducant »</p>	<p>- Exprimer nos ressentis sur l'enfant à la famille.  - Echanger sur nos méthodes pédagogiques avec la famille.  - Être en accord avec ce que veut la famille pour l'enfant. Si contraire à nos valeurs, échanger avec la famille.</p>
<p>5.3 Organiser des temps conviviaux avec les familles et les impliquer dans le quotidien et les projets enfance-jeunesse</p>	<p>- Inviter les familles à une réunion rétrospective au retour de séjour.  - Impliquer les parents dans le projet Fête des familles.  - Inviter les parents à la fête de fin de centre de l'été.  - Participer à la fête de fin d'année organisée par l'Association de Parents d'élèves.  - Lors d'une réunion de rentrée de l'accueil de loisirs, procéder à l'élection d'un parent délégué.</p>
<p>5.4 Associer les familles au schéma de gouvernance de la politique enfance</p>	<p>- Inviter les familles sur certaines réunions notamment au comité de pilotage de la fête des familles et de la direction de l'Enfance.</p>
<p>5.5 Assurer une communication efficace envers les familles</p>	<p>- Avoir des lieux d'affichage d'information fixes.  - Envoi de SMS lors des campagnes d'inscriptions et pour toutes les informations générales de la direction de l'Enfance.  - Accompagner les familles pour accéder aux informations (programmes, séjours, dates de publication et d'inscription,...)</p>
<p>5.6 Co-Construire et animer un lieu ressource pour les familles</p>	<p>- Se saisir de la Maison de l'enfance et mettre en place des temps d'animation à destination des familles.</p>

## — ANNEXES

### Annexe 1: Trombinoscope de l'équipe

#### Les responsables du site



Sébastien Michat



Marie Hélène Piasco

#### Les animateurs enfance



Maël Aubert



Lucile Volvet



Stéphanie Leger



Ophélie Segesser



Brigitte Camus



Marie Cheval



Virginie Roturier



Danielle Duraz



Stéphanie Simon



Joëlle Vion



Claudine Dunand



Laure Michaud



Nathalie Nigie



Emmanuelle Korb



Catherine Dionnet





Christine Maitre



Raphaëlle Girerd



Christine Andolfatto



Samiha Lalla



Amandine Gay



Sarah Demoly



Tom Chapuis



Jocelyn Hawkins



Léa Glise



Maryse Blaimont



Morgane Rosier

## Annexe 2 : Les fonctions de l'animateur

Chaque animateur est à la fois, animateur « cadre », « à la page », bienveillant, créateur d'ambiance et fait preuve d'exemplarité.

### L'animateur « cadre »

L'animateur assure la sécurité physique et morale de l'enfant. Il définit un cadre dans lequel l'enfant va évoluer. Il explique les règles aux enfants et les fait respecter. Il est garant du respect entre chacun et reprend systématiquement les éventuelles moqueries. Il est particulièrement attentif aux propos discriminatoires (racistes, sexistes, homophobes) des enfants : outre les interdire, il va chercher à faire réfléchir les enfants sur le sens de leurs propos. L'animateur est en droit de proposer des sanctions à caractère éducatif (nettoyer, réparer, s'excuser, s'écarter du groupe le temps de se calmer, etc.).

### L'animateur « à la page »

L'animateur propose un projet d'animation. Ce projet doit être construit et les activités proposées, préparées. Les activités manuelles ont été testées en amont et sont adaptées à l'âge des enfants, les règles de nouveaux jeux de société ou jeux sportifs sont maîtrisées. L'animateur cherche à enrichir sa pratique par la recherche de nouvelles activités ou techniques d'animation. Il connaît la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

### L'animateur bienveillant



L'animateur est garant de la sécurité affective de l'enfant. Il exerce sur lui une autorité bienveillante. Il prend le temps d'expliquer les contraintes, le « non ». Il respecte les besoins primaires des enfants : boire, goûter, aller aux toilettes, se reposer. Il veille à l'hygiène et au port d'une tenue adaptée aux conditions météorologiques (chapeau, manteau, capuche, pull). Il est à l'écoute de l'enfant, ne minimise pas son besoin d'attention et fait preuve de patience. L'animateur, au moment de l'appel, prend le temps d'accueillir chaque enfant. Cela passe par un petit mot, un échange autour de sa journée, etc. Il valorise chaque enfant et ne manifeste pas de préférence.

#### L'animateur « créateur d'ambiance »

Animer signifie « donner vie ». L'animateur a toujours un petit chant, une devinette, un petit jeu rapide dans son sac. L'animateur sait faire entrer les enfants dans l'imaginaire, notamment les plus petits ou à l'occasion de grands jeux. S'il peut faire jouer ou laisser jouer les enfants, il est également important qu'il joue avec eux.

#### L'animateur exemplaire

L'animateur est un modèle pour l'enfant. Il respecte bien évidemment les interdits classiques (alcool, cigarettes, pas de téléphone portable pour des usages privés). Il assure le rangement du matériel avec les enfants. Il fait preuve de politesse et renseigne ou oriente les parents qui ont besoin d'informations. L'animateur est tenu au secret professionnel et respecte son devoir de réserve.

### Annexe 3 : Le goûter type

Les menus proposés sont le résultat d'un travail de concertation effectué au printemps 2021 en présence d'une diététicienne, de parents délégués et des responsables enfance. L'objectif était de proposer une collation variée et équilibrée tout en tenant compte des contraintes de transport et de stockage des produits. 19 000 goûters sont en effet fournis chaque année et distribués de façon hebdomadaire sur les 11 sites enfance de la Communauté de communes (écoles et accueils de loisirs).

Les goûters sont composés d'un produit céréalier, d'un laitage, et d'une portion de fruit (frais, sec, compote). Parmi ces éléments, un seul produit est sucré. Les salades de fruits, compotes ou fruits en conserve sont sans sucre ajouté. Le groupe de travail a fait le choix de produits céréaliers les moins transformés possibles. Les laitages sont proposés tous les jours avec l'introduction de fromage et de yaourt une fois par semaine.

Les menus sont affichés dans les écoles et publiés sur le site de la Communauté de Communes Val Vanoise.

SEMAINE DU 6 AU 10 SEPTEMBRE 2021 (POUR EXEMPLE)

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
<b>PRODUIT CÉRÉALIER</b>	Pain frais	Mini BN choco	Biscottes	Cracottes	Biscottes au choix
<b>ACCOMPAGNEMENT</b>	chocolat au lait			pâte à tartiner	+ accompagnement au choix
<b>LAITAGE</b>	Lait bio nature	Amandes effilées	Fromage sec	Lait bio nature	Lait bio + cacao
<b>FRUIT</b>	Fruit frais	Compote SSA	Gourde SSA	Salade de fruits U SSA	Compote fruits rouges SSA



<b>BOISSON</b>	Eau	Eau		Eau	Eau
----------------	-----	-----	--	-----	-----

#### Annexe 4 : Grille tarifaire (fonction du quotient familial)

	0-400	401-600	601-800	801-1000	1001-1200	> 1200
L'accueil avant l'école	0,50€	0,60€	0,85€	0,95€	1,10€	1,20€
L'accueil après l'école	2,20€	2,40€	2,60€	2,80€	3,10€	3,40€
L'accueil le mercredi et vacances 1/2 jour. matin	2,50€	3,20€	3,80€	4,40€	5,00€	5,70€
L'accueil le mercredi et vacances 1/2 jour. après-midi	3,50€	4,30€	5,20€	6,10€	7,00€	7,80€
Temps du repas gardé (extrascolaire et pause méridienne)	0,75€	1,00€	1,25€	1,50€	1,75€	2,00€
Temps du repas fourni (extrascolaire et pause méridienne)	1,50€	2,00€	2,50€	3,00€	3,50€	4,00€
Par jour de séjour (multiplier par la durée du séjour)	31,00€	34,00€	37,00€	40,00€	43,00€	46,00€

Pour plus d'informations, se reporter au règlement de fonctionnement: [www.valvanoise.fr/enfance](http://www.valvanoise.fr/enfance)

